

1. Région de l'Ouest : Toute cette partie de la province située au nord et nord-Ouest du St-Laurent, qui s'étend depuis la frontière ouest de la province jusqu'au comté de Champlain, exclusivement.

2. Région du nord : Toute cette partie de la province située au nord du Saint-Laurent, qui se trouve à l'est de la région ouest.

3. Région de la Gaspésie : Les comtés de Témiscouata, Bonaventure et Gaspé.

4. Région du Sud-Est : Toute autre partie de la province située au sud du St-Laurent, qui se trouve à l'ouest de la Gaspésie.

Dans le but d'encourager les agriculteurs par des honneurs et des récompenses, le lieutenant-gouverneur en conseil peut accorder les distinctions dans les trois catégories de culture qui suivent : 1. L'agriculture : 2. La culture maraîchère : 3. La culture fruitière.

Ces distinctions consistent : 1. En un diplôme et une médaille d'argent pour celui qui a obtenu au concours le degré de "très grand mérite ;" 2. En un diplôme et une médaille de bronze pour celui qui a obtenu le degré de "grand mérite ;" 3. En un diplôme pour celui qui a obtenu le degré de "mérite."

Le "très grand mérite" est accordé à celui qui a obtenu au concours 85 points sur les cents points alloués à une culture parfaite ;

Le "grand mérite" est accordé à celui qui a obtenu 75 des mêmes points, et

Le "mérite" à celui qui a obtenu 65 points.

L'octroi des diplômes et des médailles, ainsi que leur description, sont réglés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

*La question de l'industrie laitière discutée à l'Assemblée Législative de Québec.*—Le 13 février courant, dans le cours de la séance de l'après-midi, la chambre a discuté la question de l'industrie laitière dans la province de Québec, sujet qui intéresse à un haut degré la prospérité de la classe agricole et par suite des classes industrielle et commerciale de la province.

Nous empruntons le compte-rendu suivant de ces délibérations à *La Justice* :

En demandant copie de la correspondance relative aux produits de la laiterie dans la province de Québec l'honorable M. Lynch a démontré la nécessité de prendre des mesures pour améliorer la qualité de ces produits.

Il constate avec peine que la valeur de notre beurre canadien est considérée sur les marchés étrangers comme étant au-dessous de la moyenne, et décerne un juste tribut d'éloges à M. W. H. Lynch, de Danville, dont les études et les écrits sur cette matière ont déjà produit beaucoup de bien.

L'honorable M. Rhodes, ministre de l'agriculture, ne voit pas de raison pour que le beurre et le fromage de la province de Québec ne soient pas de qualité supérieure. Le sol est très convenable aux produits de la laiterie. L'herbe est excellente et certaines parties de la province sont très bien arrosées. Il insiste sur l'importance de donner une bonne nourriture aux animaux, et il dit que la qualité du fourrage influe beaucoup sur les produits de la laiterie.

L'honorable M. McShane fait l'éloge des produits de la laiterie canadienne. Il cite le fait qu'une cer-

taine quantité de fromage fabriqué par M. Bernatchez, député de Montmagny, et consigné à Londres a été vendu plus cher que les meilleurs fromages américains. Il proteste contre toute tentative ayant pour but de déprécier nos produits canadiens.

A son avis, le beurre canadien est aussi bon que le beurre de n'importe quel pays, à l'exception de l'Irlande et du Danemark. Quelques exportateurs se sont plaints d'avoir perdu de l'argent sur le beurre canadien qu'ils ont exporté. Le beurre est un produit sujet aux fluctuations qui ne devraient être exporté que sur commande reçue d'avance. Autrement c'est la ruine. Il a lui-même perdu \$27 par tête sur les animaux qu'il avait expédiés en France, tandis que sur chaque tête de bétail expédié par lui à Londres il a réalisé un profit de \$20, grâce à l'absence de douanes.

Le foin du Canada est aussi bon que celui de n'importe quel pays. Il a vu à Boston du foin canadien se vendre plus cher que le foin des Etats Unis.

M. McIntosh, député de Compton, trouve qu'il n'y a pas de mal à constater quels sont les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'industrie laitière. Il s'agit de constater le mal et de chercher le remède qui doit être appliqué.

Il trouve que la moyenne de la qualité du beurre domestique a baissé depuis dix ans, quels que soient les progrès qu'on ait pu faire dans les beurreries mécaniques.

Beaucoup de beurre de qualité inférieure est expédié avec l'autre, ce qui a pour effet de déprécier la valeur du beurre de première classe. On devrait prendre tous les moyens possibles pour éviter les mélanges de qualité dans les envois.

M. Bernatchez député de Montmagny, dit que cette disparité dans les diverses qualités de beurre provient le plus souvent du fait qu'au lieu d'employer du sel fin pour le beurre de bonne qualité, certaines personnes croient effectuer une économie en achetant du gros sel. La conséquence est que le beurre étant salé inégalement, se gâte. De là la baisse dans la qualité des produits.

M. Dumais, député de Sagenay et Chicoutimi, rappelle à la Chambre que dernièrement il a attiré l'attention du Gouvernement sur la nécessité du pouvoir à l'inspection des beurreries et fromageries des comtés de Chicoutimi, Saguenay et Charlevoix. Il recommande fortement, comme ayant toutes les aptitudes requises pour remplir le poste d'inspecteur de ces établissements, M. Firmin Paradis, un homme qui a fait des études spéciales sur la matière et qui a été diplômé par les autorités compétentes.

L'honorable M. Mercier, premier ministre, comprend qu'il faut une inspection plus sévère et le maintien d'une école de beurrerie et de fromagerie.

Le Gouvernement, dit-il, est disposé, comme par le passé, à encourager les écoles de beurrerie et de fromagerie, et à donner un octroi libéral aux manufactures qui forment des élèves.

*Association d'industrie laitière pour le district de Bedford*—Bon nombre de cultivateurs des comtés de Missisquoi et de Bromont se sont réunis à Bedford pour jeter les bases d'une association d'industrie laitière. Après discussion sur les avantages d'une semblable association, la proposition de M. H. S. Foster, de